

i.A.22.14.7.3. - BIC/is

X

X

Presse und Info.

1

wochentx

\*\*\*

Wochentelex 22/1986

V e r t r a u l i c h

(Aus aktuellem Anlass - Schluss KSZE-Expertenkonferenz von Bern -  
war Redaktionsschluss 28.5.)

Réunion de Berne sur contacts humains:

Réunion s'est terminée mardi 27 après 4 journées longues et difficiles négociations dans 'le groupe de contact', réunissant président des 12 (Pays-Bas, Turc, Anglais, Allemands et Américains d'une part, Soviétiques, Roumains et Tchèques d'autre part. N + N étaient représentés par Suisse, Suède, Yougoslavie et Autriche qui assuraient coordination).

Base de négociations constituée par texte informel proposé par les N + N et représentant effort de synthèse des 46 propositions présentées.

Malgré accord, y compris de la délégation américaine, sur plusieurs éléments d'un document final, il est devenu évident dans nuit de dimanche à lundi que Est et Ouest ne pourraient s'entendre au sein de ce groupe de contact sans nouvel effort des N + N. Ceux-ci ont donc déposé lundi matin projet de rapport de la réunion. Ce texte

Datum 28.5.1986

Tel.bericht 30.53

Dodis



représentait certainement un progrès par rapport aux dispositions existantes, dans la mesure où ils contenaient toute une série d'idées chères aux Occidentaux et non comprises jusqu'à présent dans les textes CSCE, notamment de larges extraits d'une proposition Austro-Suisse, des dispositions sur la publication des lois relatives au voyage, sur les communications postales, les contacts religieux, l'examen des demandes de départ en suspens etc.. Ce projet a trouvé l'accord de toutes les délégations y compris celle des Etats-Unis, si bien que le consensus semblait être à portée de main lundi matin. Cependant, à la surprise générale et sur instruction au plus haut niveau du State Department la délégation américaine faisait marche arrière et refusait son consensus lundi après-midi, malgré démarches des alliés européens à Washington.

Cette décision a causé vive déception au sein Occidentaux (notamment délégation RFA) et N + N, parce que en contradiction flagrante avec attitude délégation US lors négociations et parce que toute l'affaire a été menée avec manque total de professionnalisme. Plusieurs raisons peuvent expliquer rejet américain. A nos yeux il s'agit avant tout d'une décision politique de ne pas avoir de documents en raison de la mise en oeuvre insuffisante des textes agréés précédemment. Nous estimons toutefois que le message n'a pas été transmis par la délégation américaine, probablement mal informée elle-même sur la ligne qu'elle devait suivre. En tout état de cause il en résulte d'une part une perte de crédibilité des Américains à la CSCE

et d'autre part un gain de propagande inespéré et inattendu pour les Soviétiques qui sont en fait, sur le plan tactique, les grands bénéficiaires de l'opération.

Secrétaire d'Etat a convoqué pour ce matin Ambassadeur des Etats-Unis à Berne afin d'exprimer notre mécontentement non pas tant sur le fait que les Etats-Unis ont rejeté le document mais sur la manière dont cette affaire a été menée.

Visite officielle M. Jorge Sabato (S.), Secrétaire d'Etat Relations extérieures Argentine, 26 - 27.5.1986

S. a été reçu par Secrétaire d'Etat E. Brunner (BRE) pour entretiens officiels.

1. Situation internationale

S. exprime préoccupation devant

- a) fragilité droit international et recours de plus en plus fréquent à la force,
- b) perte d'importance des enceintes internationales.

S'accorde avec soussigné pour constater dégradation Est-Ouest malgré espoir suscité par sommet Reagan-Gorbatchov et souligne nécessité multiplier efforts internationaux pour contenir tendance à l'escalade (ex. Groupe des six).

2. Amérique Latine/Amérique Centrale

L'activité régionale déployée en Amérique Latine à la faveur du renouveau démocratique est un phénomène sans précédent. L'Amérique Latine doit tendre à l'intégration, à la formation d'un espace économique et politique régional qui affirme son identité. C'est dans ce cadre que doit être recherchée une solution au problème de l'Amérique Centrale. C'est en s'intégrant à l'Amérique Latine que

Le Nicaragua aura une chance d'échapper à l'influence des superpuissances. Une solution latino-américaine, si elle est moins coûteuse pour le Nicaragua, ne doit cependant pas être gratuite, mais liée à certaines exigences, notamment engagements sur le plan politique et économique. La situation économique du Nicaragua, masquée par la guerre, est plus préoccupante selon S. que la problématique des Contras et les cent millions de dollars d'aide en attente devant le Congrès. Le Nicaragua a plus que jamais besoin de ressources. Cubains et Soviétiques sont sur la réserve quant au Nicaragua. L'Administration américaine, pour sa part, est partagée. La date limite du 6 juin pour la signature de l'Acte de Contadora est un piège pour tous, y compris les Etats-Unis, un piège dans lequel il faut garder de se laisser enfermer. L'important, selon S., c'est la volonté de paix, qui existe, et le temps, qui court et qu'il faut gagner.

### 3. Représentation des intérêts étrangers

En ce qui concerne les relations avec la Grande-Bretagne, S. a dit au soussigné que l'analyse à Buenos Aires est relativement simple: Tant que Mme Thatcher est au pouvoir, il n'y aura pas de négociations entre Argentins et Britanniques sur l'avenir politique des Iles qui est un euphémisme pour la souveraineté. Cela n'empêche pas, dit S., que, sur le plan pratique et pragmatique, et sans faire de bruit, dans certains secteurs une normalisation de faits s'est



TEIL II39ème Assemblée mondiale de la Santé (AMS)Genève, 5-16 mai 1986

Contre toute attente, la 39e édition de l'AMS a été moins politisée que l'on craignait. Seules les désormais traditionnelles résolutions sur la situation sanitaire de la population arabe dans les territoires arabes occupés et la lutte de libération en Afrique australe ont donné lieu à des débats acrimonieux. Comme les années précédentes, la Suisse a voté contre la première nommée, en vertu du principe que l'OMS, en tant qu'institution spécialisée, se devait d'éviter la politisation. De plus, rien ne justifie le choix des termes condamatoires employés. Quant à la résolution sur l'Afrique australe, la Suisse a maintenu son abstention des dernières années, bien qu'en accord avec les buts poursuivis dans le domaine sanitaire. C'est en fonction de la tournure politique de certains paragraphes qu'elle a préféré s'abstenir.

- Tchernobyl

L'AMS a débattu la question du rôle de l'OMS en ce qui concerne les conséquences pour la santé des accidents résultant de l'utilisation de l'énergie atomique à des fins pacifiques. Le Directeur général a assuré que l'OMS jouerait à l'avenir un rôle très actif en coordonnant la collecte, l'analyse et la prompt communication à tous les Etats membres d'informations concernant les répercussions sur la santé de ce type d'accident. L'action conduite par l'OMS sera le fait des centres nationaux collaborant les uns avec les autres sous l'égide de l'Organisation. Le rôle de l'OMS consistera à promouvoir la coordination générale des activités en facilitant notamment l'échange rapide d'informations. L'OMS publiera des rapports globaux sur les conséquences sanitaires de tels accidents aussi fréquemment et rapidement que possible.

- Stratégie pharmaceutique révisée de l'OMS

Faisant suite à la réunion d'experts de Nairobi sur l'usage rationnel des médicaments, l'OMS a adopté par consensus la "stratégie pharmaceutique révisée de l'OMS", telle que proposée par le Directeur général. La Suisse s'est ralliée à cette révision dans la mesure où la priorité sera accordée à certaines questions telles que le contrôle de qualité des médicaments et de l'assistance en matière de réglementation, d'information, de formation et d'achat de médicaments. Dans ce contexte la Suisse souligna la responsabilité de tous les partenaires dans la mise en oeuvre d'une politique des médicaments qui soit au bénéfice de l'ensemble de la population et insista sur le fait qu'une politique économique saine est la condition d'une politique de santé efficace.

- Alimentation du nourrisson et du jeune enfant

Dans le cadre de l'examen du rapport d'évaluation de la mise en oeuvre du "Code international de commercialisation des substituts du lait maternel", le Nigéria déposa un projet de résolution qui avait pour conséquence une modification du Code. Ce texte ayant été présenté tardivement, il ne fut pas possible de consulter tous les milieux intéressés. Du fait que ce Code, pour être efficace, doit bénéficier du soutien de toutes les parties, la Suisse, en rappelant qu'elle a souscrit sans réserve au Code, dut s'abstenir avec la France, la RFA, le Japon, l'Autriche et le Ghana, les USA votant non.



## Italienischer Importstop für landwirtschaftliche Produkte aus Italien

---

Im Nachgang zum Reaktorunfall von Tschernobyl hatte italienisches Gesundheitsministerium Einfuhr von zahlreichen landwirtschaftlichen Produkten (Milch, Molkereiprodukte, Lebewesen, Fleisch) aus EFTA- und Ostblockstaaten verboten.

Nachdem gemeinschaftliche Lösung in Brüssel nicht erreicht werden konnte, verlängerte Italien obige Massnahme am 14. Mai 1986.

Nach mehrmaligen Protesten wegen italienischer Diskriminierung und Verletzung vertraglicher Verpflichtungen (Art. 15 Abs. 2 FHA; Art. XX GATT) konnten mit den Italienern über die Massnahme Gespräche geführt werden.

Die im Auftrag des Chefs EVD vom BAWI und der Schweizer Botschaft in Rom geführten Verhandlungen waren erfolgreich. Italien hat sich bereiterklärt, ab 22. Mai 1986 die am 3. Mai 1986 verhängten Massnahmen grösstenteils aufzuheben.

Ab diesem Datum kann nun Zucht- und Nutzvieh wieder in unser südliches Nachbarland exportiert werden. Das gleiche gilt für Milch und Milchprodukte, sofern sie von einem Zeugnis über die Radioaktivitätswerte begleitet sind.

Bis auf weiteres unterstehen einem Importverbot noch lebende Schafe und Ziegen sowie Wild. Diese sind für unsere Exporte jedoch von geringem wirtschaftlichem Interesse.

Deux ans après la Déclaration de Luxembourg, la réunion du HLCG - délégation suisse dirigée par Ambassadeur Lévy - entre les pays de l'AELE et la Commission des CE, bien que présidée d'une manière compétente du côté AELE par Frederiksen, Secrétaire général du Ministère du commerce norvégien et pour la Commission des CE par Giola, Directeur général suppléant, n'a pas permis d'obtenir les résultats que nous espérons. La note la plus positive a été l'attitude ouverte de la Commission sur l'extension aux pays de l'AELE des mesures prévues dans le Livre blanc sur l'achèvement du marché interne.

Accord a pu être atteint sur nécessité d'ouvrir en juin 1986 des négociations en vue de l'introduction d'un document administratif unique entre les pays de l'AELE et la CE le 1.1.1988. Le lien voulu par les pays de l'AELE entre l'introduction de ce document et la simplification de la documentation concernant l'origine n'est toutefois pas accepté.

Accord également sur la simplification des certificats concernant l'origine et sur la nécessité d'examiner la simplification des dispositions sur le cumul. CE reste cependant toujours réticente à des propositions concrètes à cet égard.

En ce qui concerne ouverture des marchés publics, résultats sont, pour l'instant du moins, très insatisfaisants. Commission refuse la proposition des pays de l'AELE concernant l'ouverture graduelle du secteur des télécommunications et ne fait aucune contre-proposition constructive.

Dans le domaine de la recherche et du développement, Commission, tout en réitérant son assurance pour une participation aux programmes communautaires, n'est pas en mesure de prendre des engagements fermes sur le calendrier. Les modalités d'une participation des pays de l'AELE ne seront discutées qu'au début 1987 au plus tôt.

Lors de la discussion sur le Livre blanc de la CE sur l'achèvement du marché interne, Commission (Directeur général Braun en l'absence de Commissaire Cockfield) a fait preuve d'une attitude très ouverte à l'égard des pays de l'AELE. Le HLCG a décidé, sur proposition suisse, que pays de l'AELE et Commission procéderaient à identification séparée des domaines du Livre blanc pour lesquels une coopération AELE-CE est jugée souhaitable, pour ensuite définir domaines d'action communs au prochain HLCG.

En ce qui concerne autres domaines du suivi de Luxembourg, les hauts fonctionnaires ont pratiquement entériné conclusions atteintes au préalable dans groupes d'experts. Cela vaut notamment pour les barrières techniques aux échanges, domaine dans lequel une procédure d'échange d'informations et de consultations sur la législation technique en préparation a été acceptée, en vue d'éviter de nouvelles barrières.

UNRWA

UNRWA (United Nations Relief and Works Agency for Palestine refugees in the near east): Les 22 et 23 mai 1986 s'est tenue à Vienne une réunion officieuse réunissant les principaux contributeurs de cette organisation et les pays directement concernés par ses activités. Après 36 années d'existence, l'UNRWA connaît actuellement de sérieuses difficultés financières alors que le problème palestinien qui a suscité sa création reste entier. Cette réunion, la première de ce genre, avait pour but d'examiner le rôle que l'UNRWA sera appelé à jouer à l'avenir dans le Moyen-Orient.

Dans l'ensemble, les 27 pays participants ont félicité l'UNRWA pour ses activités humanitaires déployées souvent dans des conditions très difficiles, notamment au Liban. Ils ont aussi souligné le rôle stabilisateur que joue l'Agence sur le plan politique et social au Moyen-Orient. Ils ont estimé que tant qu'une solution durable ne serait pas trouvée au conflit du Moyen-Orient, l'UNRWA devrait poursuivre ses activités. A cet effet, ils ont déclaré vouloir poursuivre leur soutien financier à l'organisation et ont appelé les pays n'ayant encore que peu ou pas contribué à l'Agence à faire un effort particulier.

La Suisse, qui en versant annuellement une contribution d'environ 9 millions de francs figurait en 1985 au 10ème rang des contributeurs, a fait deux propositions:

- renforcer le contrôle des gouvernements sur l'UNRWA qui, contrairement au HCR par exemple, ne dispose pas d'un Conseil ou d'un Comité exécutif. Concrètement, elle a demandé que des réunions gouvernementales informelles comme celle-ci se tiennent annuellement afin d'examiner le budget, les activités et les difficultés que rencontre l'organisation.
- procéder à une évaluation interdisciplinaire du bien fondé et de l'étendue des programmes d'assistance de l'UNRWA.

Ces propositions ont rencontré un écho favorable et il s'agira d'essayer d'obtenir leur concrétisation.

### 39e Assemblée mondiale de la santé

Cette session s'est déroulée sans trop de heurts, du 5 au 17 mai dernier. L'ombre de Tschernobyl planant, l'Union soviétique s'est efforcée à une certaine retenue dans les débats politiques. Il semble d'autre part que la situation financière difficile de l'Organisation pousse au réalisme. La réduction de la contribution américaine (amendement Kassebaum et loi Gramm-Rudman-Hollings) s'ajoutant aux pertes de change dues à la dépréciation du dollar et aux retards intervenus dans le versement des contributions de divers Etats membres a d'ailleurs incité le directeur général à réduire le programme 86/87 pour un montant de 35 millions de dollars. La résolution traditionnelle sur l'assistance sanitaire aux pays de la ligne de front, élargie aux mouvements de libération en Afrique australe, a été adoptée par 97 voix contre 1 (Etats-Unis) et 3 abstentions (RFA, Royaume-Uni, Suisse). La résolution également classique sur la situation sanitaire dans les territoires occupés par Israël a été fortement contestée, et adoptée par seulement 64 voix, contre 21 (dont la Suisse) et 27 abstentions. Comme l'an dernier, l'Iran a présenté un projet de résolution dirigé contre l'emploi des armes chimiques, qui a été jugé irrecevable par 27 voix contre 17 (dont la Suisse, étant donné les implications évidentes de cet emploi pour la santé des populations) et 55 abstentions. Quant aux suites de l'affaire de Tschernobyl, elles ont été portées à l'initiative du directeur général devant un groupe d'experts chargé d'étudier le rôle dévolu à l'OMS dans des accidents de ce genre.

Sous les auspices informels du "Politischer Club" de Berlin, une réunion "privée" de diplomates et de personnalités culturelles a eu lieu à Bamberg du 22 au 26 mai pour évaluer les résultats du Forum culturel de Budapest et pour examiner s'il serait envisageable de proposer à la prochaine réunion de Vienne de la CSCE la création d'une Fondation culturelle couvrant la région CSCE. Cette idée, lancée comme une "utopie concrète" par Günther Grass, a été reprise officiellement par la RFA surtout et par la France. En l'absence de tout élément concret (financement? statut officiel ou privé?) une grande prudence s'est manifestée à la réunion de Bamberg, qui s'est abstenue de formuler une recommandation dans ce sens comme les représentants de RFA l'auraient vivement souhaité. Cela dit, un consensus substantiel s'est manifesté sur la nécessité de préserver l'acquis positif de Budapest et de le développer pragmatiquement. Tant à l'Est (représenté uniquement par des personnalités de la nomenclature culturelle, à l'exception de la Roumanie et de la Bulgarie absentes) qu'à l'Ouest, on souhaite qu'un certain nombre des propositions présentées au Forum soient réalisées. La Hongrie est très intéressée à accueillir le siège de la Fondation, ou pour le moins un bureau d'information culturelle Est-Ouest. A défaut de financement gouvernemental, le modèle de la Fondation culturelle européenne d'Amsterdam, organisme privé, a été proposé. Attentisme nuancé des Soviétiques a toutefois marqué méfiance pour cette approche et opposition à un système éliminant le rôle des Etats. Notre représentant (chef Section culturelle) rappela rôle de pionnier de notre pays pour rétablir contacts culturels Est-Ouest dès 1946: Rencontres internationales de Genève; Centre européen de la culture à Genève, fondé par Denis de Rougemont; Société européenne de culture (SEC); Fondation culturelle européenne d'Amsterdam; Fédération des Festivals internationaux de musique; Association des Instituts d'Etudes européennes, toutes ces institutions ont été fondées ou ont encore leur siège à Genève. Ne pouvons toutefois plus tabler sur des souvenirs et un prestige hérité d'un passé de plus en plus éloigné. Nouvelle dynamique devrait être manifestée par notre pays dans ce secteur si voulons pouvoir être accepté comme partenaire valable pour nouveaux développements dans ce secteur.

Brunner.

1.A.22.14.7.3. - BIC/1s

Interne VerteilerlisteBetrifft: Wochentelex 22/86Vertraulich

Bundesrat Aubert		CFA
Sekretäre Chef EDA	Herr Jaccard Herr Erard	JL ER
Politischer Direktor	Botschafter Brunner	BRE
Chef Sekretariat pol. Direktor	Herr Loréтан	LR
Koordination und Planung	Herr Schaller	SRU
Sekretariat pol. Direktor	Frl. Chollet	W 156
Rechtsberater	Botschafter Monnier	MX
Protokoll	Botschafter Manz Herr Barbey	MA BAC
Politisches Sekretariat	Botschafter Ramseyer Herr Speck	RY SPE
Politischer Dokumentationsdienst	Herr Schmalz	SZ
Kanzlei politisches Sekretariat		W 338
Politische Sonderfragen	Minister von Arx	AX
Finanz- und Wirtschaftsdienst	Minister Faillettaz Herr Faivet	FA FB
Politische Direktion		
Politische Abteilung I	Botschafter Pianca Herr Wyss Herr Fetscherin (KSZE) Herr Faessler Herr de Dardel	PIA WS FN FCH DJ
Politische Abteilung II	Botschafter Rüegg Herr Blickenstorfer Herr Strauch	RUE BLI STH
Sektion für konsularischen Schutz	Herr Wyttenbach	WH
Auslandschweizerangelegenheiten	Minister Leippert	LT
Fremde Interessen	Herr Ghisler Herr Flückiger	GH FK
Direktion für internat. Organisat.	Botschafter Muheim Minister Staehelin Minister Lautenberg	MF SIN LA
Sektion Vereinte Nationen und internat. Organisationen	Herr von Graffenried	GV

Sektion internationale wissenschaftliche Angelegenheiten	Herr Creola	CRE
Sektion für kulturelle und UNESCO-Angelegenheiten	Herr Luciri	LC
Sekretariat der nationalen schweiz. UNESCO-Kommission	Herr Theurillat	TB
Information über UNO-Angelegenheiten	Herr Bucher	BUJ
Direktion für Völkerrecht	Botschafter Krafft Minister Stettler Minister Reimann	KT STR REI
Sektion Völkerrecht	Herr Imhof	IH
Sektion Entschädigungsabkommen	Herr Bühler	BC
Sektion Staatsverträge	Herr Rubin	RC
Sektion Landesgrenze und Nachbarrecht	Herr Dubois	DS
Sektion Verkehr	Herr Hulliger	HG
Seeschiffahrtsamt Basel	Direktor Hulliger	Basel
Generalsekretariat	Botschafter Wermuth Herr Indermühle Herr Ruf	WER IND RG
Sektion Rekrutierung und Ausbildung des Personals	Herr Bodenmüller	BOD
Personalsektion	Herr Kaiser/Herr Reich	KA/RE
Sektion Bezüge und Zulagen	Herr Trinkler	TK
Verwaltungsinspektorat und konsularische Angelegenheiten	Herr Robert	RO
Kuriersektion	Herr Scheurer	SR
Direktion für Entwicklungszusammenarbeit und humanitäre Hilfe	Botschafter Staehelin	SFR
Stellvertretender Direktor	Herr Wilhelm	WM
Delegierter für Katastrophenhilfe im Ausland	Herr Blaser	BL
Vizedirektor	Herr Giovannini	GI
Vizedirektor	Herr Högger	HL
Informationsdienst	Herr Leuzinger	LP
Multilaterale Angelegenheiten	Herr Pasquier	PA
Sektion Internationale Hilfswerke	Herr von Muralt	MD
Integrationsbüro EDA/EVD	Minister Kellenberger	Ke

1 Ex. Délégation suisse près l'AELE, 1 Ex. Mission permanente, Genève  
30 Ex. BAWI, Büro 81, Bundeshaus Ost (vom Wochentelex nur 31 Ex.)

(vom Wochentelex 1 Ex. an Raymond Probst, a. Staatssekretär,  
Brunnadernstr. 76, 3006 Bern)

EIDGENÖSSISCHES DEPARTEMENT FUER  
AUSWAERTIGE ANGELEGENHEITEN

Bern, den 20. Mai 1986

Informations- und Pressedienst

Sa 29. Mai 86 15

1.A.22.14.7.3. - BIC/1s

V E R S A N D L I S T E

Betrifft: Wochentelex 22/86

Vertraulich

DIPLOMATISCHE VERTRETUNGEN

Abidjan	Dublin	New York / UNO
Abu Dhabi	Guatemala	Oslo
Addis Abeba		Ottawa
Akkra		Panama
Algier	Harare	Panmunjom
Amman	Havanna	Paris
Ankara	Helsinki	Paris / OECD
Asuncion	Islamabad	Paris / UNESCO
Athen	Jakarta	Prag
Bagdad	Kairo	Pretoria
Bangkok	Khartoum	Quito
Beijing		Rabat
Beirut	Kinshasa	Riad
Belgrad	Kopenhagen	Rom
Berlin DDR	Kuala Lumpur	San José
Bogota	Kuwait	Santiago de Chile
Bonn	Lagos	Singapur
Brasilia	La Paz	Sofia
Brüssel	Lima	Stockholm
Brüssel / Mission	Lissabon	Strassburg / Europarat
Budapest	London	Söul
Buenos Aires	Luanda	Tananarive
Bukarest	Luxembourg	Teheran + Fremde Inter.
Canberra	Madrid	Tel-Aviv
Caracas	Manila	Tokio
Colombo	Maputo	Tripolis
Conakry	Mexico	Tunis
Dakar	Monrovia	Warschau
Damaskus	Montevideo	Washington
Dar es Salaam	Moskau	Wellington
Den Haag	Nairobi	Wien
Dhaka	New Delhi	Yaoundé

GENERALKONSULATE:

Hong Kong  
Mailand  
München  
New York  
Frankfurt

Genf / IO

95 Vertretungen  
+ 5 Generalkonsulate

100 total

=====



EIDGENOESSISCHES DEPARTEMENT FUER  
AUSWAERTIGE ANGELEGENHEITEN

Informations- und Pressedienst

Bern, den 28. Mai 1986

VERTRAULICH

i.A.22.14.7.3. - BIC/ls

T E L E G R A M M (CH)

Wochentelex 22/86

a) <sup>\*</sup> an die diplomatischen Vertretungen in:

- |                       |                       |                    |
|-----------------------|-----------------------|--------------------|
| - Algier              | - Lagos               | - Peking           |
| - Ankara              | - Lissabon            | - Prag             |
| - Bagdad              | - London              | - Pretoria         |
| - Bangkok             | - Luxemburg           | - Rabat            |
| - Beirut              | - Madrid              | - Riad             |
| - Brasilia            | - Mexiko              | - Rom              |
| - Brüssel             | - Moskau              | - Santiago         |
| (Botschaft + Mission) | - Nairobi             | - Stockholm        |
| - Budapest            | - New Delhi           | - Strassburg Repr. |
| - Buenos Aires        | - New York/Swissobser | - Teheran          |
| - Canberra            | - Ottawa              | - Tel Aviv         |
| - Caracas             | - Oslo                | - Tokio            |
| - Dar es Salaam       | - Paris (auch OECD)   | - Warschau         |
| - Den Haag            |                       | - Washington       |
| - Dublin              |                       | - Wien             |
| - Helsinki            |                       |                    |
| - Jakarta             |                       |                    |
| - Kairo               |                       |                    |
| *- Addis Abeba        |                       |                    |
| *- Athènes            |                       |                    |

b) mit Kurier an alle übrigen diplomatischen Vertretungen sowie an die Generalkonsulate Hong Kong, New York, Mailand, München und auch an die Delegation in Panmunjom.

c) an die Direktionen, Abteilungen und Dienste der Zentrale zur Information.

d) an das Bundesamt für Aussenwirtschaft (BAWI) und das Integrationsbüro des EDA/EVD.